

DEPARTEMENT
DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YSSANDON

Membres en exercice	15
Présents	11
Représentés	2
Votants	11
Votes exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt et deux, le vendredi 14 octobre à 20 H 30,
le Conseil Municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la présidence de Didier DUBUIS, Maire.
Date de la convocation : 07-10-2022
Secrétaire de séance : Caroline PICARDA

Conseillers présents : DUBUIS Didier, VILLENEUVE Claude, PILLET Bruno, VEZINE Stéphane,
GARDE Delphine, VILLENEUVE Dominique, GOFFLO Sandrine, PICARDA Caroline, LEBAS
Adrien, DUCHOWICZ Carine, ROUQUIÉ Yoann.

Conseiller absent excusé : LOUBRIAT Clément

Conseillers absents excusés ayant donné pouvoir : LEYMARIE Christian avait donné pouvoir à Didier
DUBUIS, AUZELOUX Christelle avait donné pouvoir à Adrien LEBAS,

Conseillers absents non excusés : CAMUS Franck

OBJET : Prix de la garderie périscolaire

Monsieur le Maire propose d'augmenter le tarif de la vacation à la garderie périscolaire, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il rappelle que le prix actuel est fixé à 1,30 €, la vacation et propose d'appliquer une augmentation de 4 % ce qui porterait le nouveau tarif à 1,35 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2023, le prix de la vacation à la garderie périscolaire à 1,35 €.

Pour copie conforme,
Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE YSSANDON' with the date '18/10/2022' and the department 'CORREZE'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.